Stabilisation des prix agricoles-Loi

J'interviens aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-25. Cette mesure s'impose sans aucun doute. Bien qu'elle fasse l'objet d'une certaine controverse dans le monde agricole car certains se demandent si elle représente bien un pas assuré dans la bonne voie compte tenu des menaces de représailles des Américains et de leur attitude en ce qui concerne le poisson et le bois d'œuvre et nous les avons vus ces jours derniers interdire l'importation de viande de porc chez eux il n'en reste pas moins que tant que quelqu'un ne proposera pas de meilleure solution, je n'ai d'autre choix que d'appuyer l'idée d'un programme tripartite de stabilisation des prix de la viande rouge.

La stabilité du marché est essentielle pour les producteurs de bœuf et de porc. Malgré la très grande instabilité qui règne depuis 1974, tout particulièrement dans le domaine de la viande rouge, dont les prix ont fluctué tantôt à la hausse tantôt à la baisse au fil des années, les producteurs doivent néanmoins prendre des décisions et investir à long terme. Ils doivent par le fait même s'engager à rembourser sur une longue période. La chose est très difficile quand on ne sait pas quel taux de rendement aura son investissement d'une année à l'autre. Il est difficile de savoir si l'on peut compter sur un rendement raisonnable de son investissement et sur un revenu raisonnable pour sa famille pour commencer. En dernière analyse, et plus important encore, on ne sait pas si l'on gagnera un revenu suffisant pour s'acquitter de ces paiements hypothécaires à long terme. Si le projet de loi C-25 réussit à prévenir dans une certaine mesure la fluctuation des prix sur le marché et à permettre aux producteurs de faire des plans à long terme tout en ayant au moins une certaine assurance d'un prix de base pour leur produit, je ne peux que l'appuyer.

J'ai une seule objection à faire; ce n'est peut-être pas le moment de présenter ce projet de loi. Dernièrement, les journaux ont publié des articles comme celui que j'ai sous les yeux, où l'on dit que le directeur général de l'office de commercialisation du porc de la Saskatchewan, M. Jim Morris, a déclaré qu'il faudra peut-être supprimer tous les programmes de stabilisation concernant les denrées agricoles qui existent au Canada si les éleveurs veulent continuer à vendre sur le marché américain sans devoir payer de lourdes amendes.

Lorsqu'une personne de cette envergure, qui s'intéresse d'aussi prêt à ce secteur et qui y joue un rôle aussi actif, prétend, après avoir parlé aux éleveurs américains, que le Canada risque d'avoir de sérieuses difficultés si nous ne nous mettons pas à supprimer les programmes de stabilisation, que les États-Unis risquent d'adopter de plus en plus de mesures protectionnistes pour empêcher l'importation de denrées canadiennes, je me demande s'il ne vaut pas mieux faire nos devoirs avant d'adopter ce projet de loi. Il faut s'assurer que nos amis du Sud ont garanti au ministre de l'Agriculture (M. Wise) et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) qu'ils n'auront pas une réaction viscérale après l'adoption du projet de loi C-25. Tous les députés savent que depuis quelques jours, d'après les nouvelles, le porc produit dans l'Ouest ne peut pas être exporté au sud de la frontière. Je crains un peu qu'il en soit de même pour la viande rouge si nous adoptons ce projet de loi sans essayer de savoir au préalable quelle réaction il provoquera aux États-Unis.

• (1530)

Je le répète que je donne mon appui au projet de loi. Il ne résoud pas le problème des agriculteurs canadiens. C'est un

tout petit pas dans la bonne direction. Tant que les entretiens commerciaux avec nos voisins du Sud ne seront pas terminés, ce ne sera à mon sens qu'une solution temporaire. Je n'y connais pas grand chose en agriculture, je n'ai pas passé mon enfance dans un milieu agricole et je ne comprends pas tout le temps tous les efforts qu'un agriculteur consacre à essayer de tirer sa subsistance de la terre, mais j'ai reçu un message. Je n'avais pas compris cela jusqu'ici. Il y a quelques jours, j'ai eu pour la première fois une bonne discussion avec quelques agriculteurs. J'ai vu quelle avait été la progression de leur revenu depuis dix ans. Même si leurs besoins de trésorerie ont augmenté considérablement, même si le coût de l'équipement et de la technologie a grimpé en flèche et même si le nombre de faillites est en hausse, le revenu agricole réel n'a pas bougé depuis dix ou 12 ans.

J'estime que les parlementaires ont le devoir de veiller à assurer un revenu juste et équitable à ceux qui vivent de l'agriculture. Au cours de mes entretiens avec les cultivateurs, j'ai appris que ces derniers n'avaient pas vu leur revenu augmenter réellement ou de façon visible depuis dix ans. Tout autre groupe de la société qui n'aurait pas vu son revenu réel augmenter depuis dix ans et qui serait capable de s'organiser viendrait certainement manifester sur la colline parlementaire pour demander au gouvernement de s'intéresser sérieusement à ses difficultés.

La solution n'est pas simple. Nous devons permettre aux cultivateurs d'emprunter de l'argent à un taux d'intérêt qui leur permettra de vivre décemment et d'avoir, à la fin de l'année, un peu d'argent à réinvestir dans leur exploitation pour qu'elle demeure productive et que l'industrie agricole canadienne demeure concurrentielle. Il s'agit certainement d'un des problèmes les plus importants auxquels nous devons nous attaquer.

Le gouvernement a fait beaucoup de promesses aux agriculteurs au cours de la campagne électorale de l'été dernier. Je ne connais pas grand-chose à cette industrie, et j'ai l'intention d'en apprendre davantage, mais je suppose que ces promesses ont été faites de bonne foi. Si c'est le cas et si le gouvernement s'est sérieusement engagé à aider les cultivateurs et à leur permettre de vivre dignement en obtenant une juste rétribution, il devrait présenter un programme leur offrant la possibilité d'emprunter à la Société du crédit agricole ou sur les marchés libres à des taux d'intérêt à la mesure de leurs moyens. Pour le moment, nous les acculons à la faillite.

D'après les chiffres, il faut croire que ces gens s'accrochent quand même par amour du travail. Ce n'est certainement pas ce que cela leur rapporte sur le plan financier. Quand on voit le genre de revenus que se font les agriculteurs, compte tenu de leurs investissements et du temps qu'ils y ont consacré, quelquefois pendant des générations, on voit que ce n'est pas pour l'amour de l'argent qu'ils font cela.

Je prends aujourd'hui la parole pour apporter mon appui à ce projet de loi. J'aimerais ajouter que les agriculteurs du Canada atlantique connaissent aussi des difficultés. Quand on entend les producteurs de viande rouge de l'Ontario, du Québec et d'ailleurs dire qu'ils en bavent, on peut être sûr que dans le Canada atlantique ils en bavent deux fois plus parce que les